



ANALYSE DU COMITÉ 21

PUBLICATION

SOMMET DE L'AVENIR ET
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ONU

ÉVITER LE PIRE ET
INVENTER LE
MEILLEUR POUR
NOTRE FUTUR ?



1er réseau d'acteurs
du développement durable



www.comite21.org

SOMMET DE L'AVENIR ET ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ONU

ÉVITER LE PIRE ET INVENTER LE MEILLEUR POUR NOTRE FUTUR ?

Table des matières

Les superlatifs continuent de caractériser la situation planétaire.....	5
L'emballage climatique	5
L'effondrement de la biodiversité	7
Les alarmes économiques.....	8
Le climat géopolitique	8
Trois COPs à la fin de l'année 2024.....	10
Simultanéité des COPs, aggravation de l'état de la biosphère, exigences financières.	10
La COP Climat : une COP intermédiaire qui s'annonce difficile.....	11
La COP Biodiversité : tenir les promesses de Kunming-Montréal	11
La COP Désertification : le débat sur les terres	12
La marche incertaine vers (le Sommet de) l'avenir	14
Des constats préoccupants sur les dynamiques en cours	14
Essoufflement du modèle actuel du multilatéralisme et montée en puissance des acteurs locaux	15
Des efforts insuffisants qui soulignent la nécessité de mettre les dirigeants devant leurs responsabilités	15
L'affirmation du rôle des collectivités locales et de la société civile.....	15
Le multilatéralisme face aux crises	16
Un Forum politique de haut niveau entre pessimisme et volontarisme.....	16
Hésitations autour des ambitions affichées par le Pacte pour l'avenir	17
Quels résultats pour le Sommet de l'avenir ?	18
Un pacte pour l'avenir adopté dans la douleur	18
Le temps de l'action	19
Annexe : Quelques illustrations des phénomènes extrêmes en 2024.....	20

Le dimanche 22 septembre 2024 s'est ouvert le Sommet de l'avenir de l'ONU, qui a débuté par l'adoption du Pacte pour l'avenir. S'ouvrira ensuite la semaine de haut niveau de la 79^{ème} session de l'Assemblée Générale de l'ONU, avec comme thématique de débat général : « Ne laisser personne de côté : agir ensemble pour promouvoir la paix, le développement durable et la dignité humaine pour les générations présentes et futures ».

La session inclura une journée consacrée à l'élévation du niveau de la mer, préfigurant le prochain Sommet de Nice, une réunion de haut niveau sur la résistance aux agents antimicrobiens, et enfin une dernière réunion plénière de haut niveau consacrée à la célébration et à la promotion de la Journée internationale pour l'élimination totale des armes nucléaires.

Le segment international qui s'achève ainsi, débuté avec le Forum politique de haut niveau en juillet dernier doit paver la voie vers un avenir meilleur, en mobilisant la communauté internationale pour la préservation du climat, la défense de la paix et le développement durable, au profit des générations futures. Mais dans un contexte planétaire marqué par une explosion des événements climatiques catastrophiques et une multiplication des conflits, inventer un meilleur futur n'est pas tâche aisée.

La présente note fait le point sur cette situation exceptionnellement compliquée et sur les travaux qui ont mené à l'adoption du « Pacte pour l'avenir », qui doit tracer un chemin vers un futur souhaitable pour toutes et tous.

Les superlatifs continuent de caractériser la situation planétaire

L'emballlement climatique

L'Organisation météorologique mondiale (OMM) dans son rapport sur « l'état du climat » a annoncé en mars dernier que les températures mondiales ont été en 2023 d'1,45 °C plus chaudes que celles de l'ère préindustrielle et n'ont « jamais été si proches » de l'objectif le plus ambitieux de l'accord de Paris de contenir le réchauffement en dessous de 1,5 °C (année la plus chaude des 174 années de relevés d'observation, pulvérisant les précédents records annuels de chaleur). Elle précise aussi qu'un tiers de l'océan en moyenne a subi quotidiennement des vagues de chaleur marines, et que la surface de la banquise antarctique a atteint le « record absolu » de la plus faible étendue.

2024 menace d'être pire : bien que la température moyenne mondiale exacte pour août 2024 ne soit pas encore connue, Copernicus (programme de l'Union européenne d'observation de l'état de la Terre) a établi qu'elle serait supérieure au record de 16,82 °C mesuré en août de l'année dernière. L'OMM estime qu'entre 2024 et 2028, la température à la surface de la terre pour chacune de ces années devrait être d'1,1 °C à 1,9 °C plus élevée que celle de la période de référence 1850-1900. Bien sûr, on peut espérer que ce ne sera qu'un dépassement temporaire et non permanent de l'objectif de 1,5 °C fixé par l'accord de Paris mais, selon l'organisation, c'est un « avertissement brutal ». L'OMM rappelle que la probabilité de voir les températures moyennes d'une des cinq prochaines années être d'1,5 °C plus élevées que celles de l'ère préindustrielle n'a cessé de croître depuis 2015. Il y a neuf ans, cette probabilité était proche de zéro, puis de 20 % pour les années 2017 à 2021, et de 66 % sur la période 2023- 2027 pour atteindre désormais 80 % sur la période 2024-2028.

En juin dernier, le Secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres a rappelé devant l'OMM que le sommet du futur organisé en marge de l'Assemblée générale des Nations unies représenterait une étape supplémentaire de la réforme de l'architecture financière internationale pour faire face aux dangers climatiques, en avertissant qu'il était à 80 % probable que le réchauffement de la planète dépasserait la température pré-industrielle d'1,5 °C de manière temporaire durant les cinq années à venir, soit 2024-2028.

Ko Barrett, Secrétaire générale adjointe de l'OMM a souligné lors de la même session que nous sommes loin d'atteindre les objectifs fixés dans l'accord de Paris et que la planète se dirige vers un réchauffement de 2,5 °C à 2,9 °C à la fin du siècle. Si bien que les scientifiques avancent que les extrêmes météorologiques estivaux dépassent les prévisions des modèles, laissant préjuger d'un nouveau régime climatique, soit un territoire inconnu...

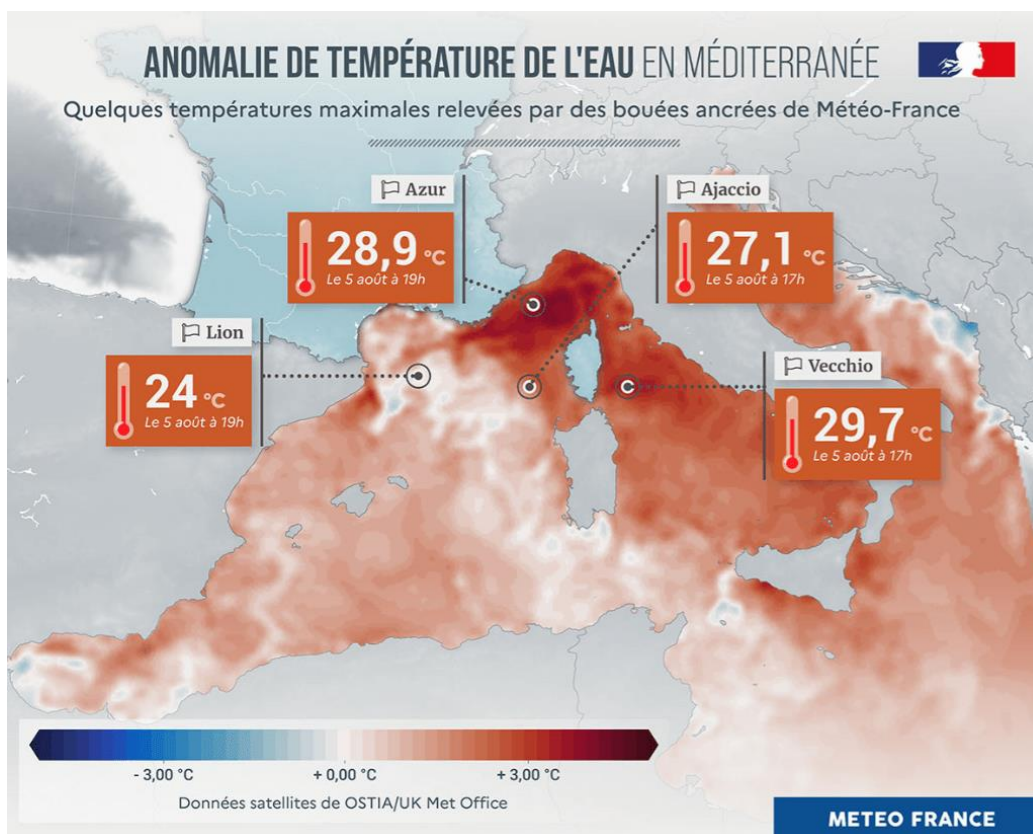
Août 2024 poursuit donc une série quasi-ininterrompue de 15 mois où les températures moyennes du globe ont atteint une chaleur historique, synonyme de canicules, de sécheresses et de tempêtes renforcées par l'évaporation supplémentaire des océans.

Le réchauffement s'accroît désormais à un rythme record de 0,26 °C par décennie ce qui, il est vrai, constitue une accélération globalement conforme aux modèles climatiques. Les scientifiques constatent en revanche que les extrêmes météorologiques estivaux dépassent les prévisions des modèles, et l'inquiétude est extrême concernant la fonte de la banquise antarctique ou la chaleur extrême dans l'Atlantique.

Gardons à l'esprit qu'il n'a jamais fait aussi chaud en plus de cent mille ans. Tous les continents sont durement touchés et tous les mois ont connu des épisodes gravissimes, meurtriers et ruineux. **Au fil des notes sur le climat que publie le Comité 21 depuis 10 ans, on observe que c'est la première année que des pays de TOUS les continents subissent des événements extrêmes CHAQUE MOIS de l'année¹.**

On peut déjà identifier pour 2024 des tendances nouvelles et lourdes : citons-en quelques-unes :

Le bassin méditerranéen connaît des températures de l'eau très supérieures à la normale. Depuis les années 1980, ces vagues de chaleur sous-marines ont doublé et leur intensité a augmenté, ce qui est catastrophique pour la flore et la faune sous-marine.



En plein hiver austral, l'Antarctique est aujourd'hui la région du monde la plus anormalement chaude. Selon le site Climate Reanalyzer, l'air ambiant y était fin juillet 20 à 30 °C plus chaud que la normale de saison, faisant de ce mois de juillet l'un des plus chauds mesurés au pôle Sud. Selon le Giec, alors que le réchauffement global est compris entre +0,14 et +0,18 °C par décennie, la tendance pour cette région du monde est plutôt de l'ordre de +0,22 à +0,32 °C par décennie. En raison de l'amplification polaire, l'Antarctique se réchauffe donc deux fois plus vite que le reste du monde.

Depuis le 24 juillet, la Californie est frappée par le quatrième feu le plus important de son histoire, le « Park Fire » avec plus de 170 000 hectares incendiés. Après deux années d'accalmie, les feux de forêt en Californie ont explosé en 2024. Leur activité est de 2 816 % supérieure à celle de l'année dernière à cette même période, avec une superficie détruite cinq fois supérieure à la moyenne de ces 5 dernières années.

¹ Voir en annexe le recensement des événements climatiques extrêmes depuis janvier 2024.

Les premiers morts japonais à cause des températures caniculaires : une canicule a provoqué la mort d'au moins 120 personnes durant ces trois dernières semaines au Japon, tandis que 37 000 individus ont dû être hospitalisés. Il s'agit d'un « kokusho », qui signifie littéralement « chaleur brutale » en japonais. Et cet été s'est révélé particulièrement chaud à Tokyo avec des températures avoisinant les 40 °C ; la température moyenne annuelle de la capitale nipponne a connu une augmentation de 4 °C en 120 ans, s'établissant en 2023 à 17,6 °C.

Les climatologues prévoient donc que 2024 sera sans doute la première année à dépasser un réchauffement de 1,5 °C, soit l'objectif le plus ambitieux de l'accord de Paris de 2015. Cette surchauffe, espère-t-on, pourrait être quelque peu limitée en 2025, avec l'arrivée d'un épisode La Niña qui devrait abaisser les températures. Mais, selon l'OMM, si la Niña, dont on attend un épisode avant la fin de l'année (à 60 %) suscite un refroidissement à grande échelle des températures de surface des océans dans le centre et l'est du Pacifique équatorial, ses effets varient en fonction de l'intensité, de la durée mais aussi de la période de l'année à laquelle le phénomène se produit et de l'interaction avec d'autres phénomènes climatiques. Ceci d'autant qu'El Niño s'affaiblit progressivement fin 2024, mais continuera d'avoir un impact sur le climat mondial dans les mois à venir, alimentant la chaleur emprisonnée par les gaz à effet de serre issus des activités humaines.

L'effondrement de la biodiversité

Dans la dernière édition de la Liste rouge mondiale (version 2024.1), sur les 163 040 espèces étudiées, 45 321 sont classées menacées. Parmi ces espèces, 41% des amphibiens, 12 % des oiseaux et 26 % des mammifères sont menacés d'extinction au niveau mondial. De nombreux scientifiques assurent que nous sommes entrés dans la 6e extinction. Mais, selon un consortium de chercheurs piloté par l'ONG Resolve² la tendance peut encore être inversée. Il « suffirait » pour cela de sanctuariser d'ici 5 ans 164 millions d'hectares, soit « seulement » 1,22 % de la surface terrestre de la planète ; cette nouvelle étude définit des zones prioritaires à protéger afin d'atteindre l'objectif « 30×30 », décidé à la dernière COP Biodiversité, soit protéger au moins 30 % de la planète d'ici à 2030.

De l'Argentine à la Papouasie-Nouvelle-Guinée, 16 825 sites ne bénéficiant d'aucun statut de protection ont été identifiés comme prioritaires en matière de conservation au cours des cinq prochaines années pour éviter l'extinction imminente de certaines espèces. La grande majorité de ces zones se trouvent au niveau des tropiques, et cinq pays concentrent plus de la moitié de ces sites. Il s'agit du Brésil, des Philippines, de l'Indonésie, de Madagascar et de la Colombie.

De plus, en ce qui concerne la biodiversité marine, un tiers seulement des aires marines protégées sont efficaces : c'est l'accablant constat établi par une équipe de recherche internationale³. Un quart de la superficie protégée ne dispose d'aucune gestion et plus d'un tiers de ces aires autorise des activités industrielles. L'étude propose des pistes d'évolution, alors que les États se sont engagés fin 2022 à protéger 30 % des mers d'ici à 2030.

Des données nouvelles vont prochainement être publiées lors de la prochaine COP Biodiversité, le 21 octobre prochain à Cali, en Colombie.

² Dans un article publié dans la revue *Frontiers in Science* en juin dernier. *Front. Sci.*, 25 June 2024.

³ Article publié le 9 mai 2024 dans la revue *Conservation Letters*. Volume 2 – 2024: "Conservation Imperatives: a global map of priority sites for protecting biodiversity", <https://doi.org/10.3389/fsci.2024.1349350>

Les alarmes économiques

Le lien entre prospérité économique et climat a été fait de longue date, en particulier par les deux rapports Stern, en 2006 et 2012. Mais l'accélération du réchauffement crée des alarmes décuplées dans les milieux économiques.

La Banque centrale européenne a publié une étude⁴ le 15 mai dernier qui conclut à la sous-estimation des conséquences économiques du changement climatique. Les auteurs jugent que « le commerce peut entraîner des pertes qui sont jusqu'à 30 fois plus élevées dans la zone euro que ce que l'examen des impacts directs pourrait suggérer ». Les pays les plus exposés sont ceux du bassin méditerranéen, mais aussi ceux qui dépendent beaucoup du commerce international avec des zones très vulnérables aux impacts du changement climatiques, comme l'Allemagne ou le Luxembourg. Les secteurs qui enregistreraient les pertes les plus importantes sont le commerce de gros et de détail, l'immobilier et la construction, ainsi que la finance et de l'assurance « ce qui accroît le risque de contagion du risque économique réel au risque financier ».

Dans un autre document de travail publié en mai, le National Bureau of Economic Research constate que les dommages causés à l'économie mondiale par le changement climatique sont six fois plus élevés que ce qui était jusqu'ici communément admis. Cette étude est parue alors que le NGFS (réseau des banques centrales et des superviseurs pour le verdissement du système financier) s'emploie à réviser ses scénarios, jugés insuffisamment adverses, en intégrant des travaux universitaires moins commentés mais guère plus optimistes.

D'autres études récentes estiment que l'économie mondiale sera beaucoup plus affectée par le changement climatique que ce qui était communément admis jusqu'à présent, comme les travaux d'Adrien Bilal et Diego Känzig⁵, respectivement économistes à Harvard et à la Northwestern University. Les deux chercheurs estiment, en utilisant directement la variabilité temporelle de la température globale plutôt que la variabilité des températures locales par pays, qu'1 °C de réchauffement climatique conduit à un recul du PIB de 12 % à six ans, partiellement réversible seulement, même dix ans après le choc. Ils arrivent aux mêmes conclusions que Stern, mais avec des ampleurs plus considérables étant donnée l'aggravation du réchauffement, soit que le financement de l'atténuation est moins coûteux que la réparation des dommages. A long terme, les deux économistes prévoient une baisse du PIB mondial de 50 % d'ici à 2100, avec des conséquences « comparables aux dommages économiques causés par une guerre à l'intérieur d'un pays et de façon permanente ».

Le climat géopolitique

Justement, il faut souligner que les 3 COPs de fin d'année et le Sommet de l'avenir se tiennent en même temps que 59 conflits enregistrés dans le monde, dont près de la moitié (28) en Afrique selon le rapport de l'Institut de recherche sur la paix d'Oslo (Prio).

A l'ouverture de la 79^{ème} session, le 19 septembre, le Secrétaire général Guterres a affirmé le besoin de réforme de l'ONU car, selon lui, « au lieu de nous aider à régler les problèmes, nos institutions risquent d'en être une des sources, dans un contexte où les clivages ne cessent de s'accroître, qu'il s'agisse des clivages entre puissances économiques et militaires ou les clivages entre le Nord et le Sud, l'Est et l'Ouest ». Il a exhorté à « renouveler les institutions multilatérales sur la base des réalités économiques et politiques du XXI^e siècle – et de les ancrer dans l'équité, la solidarité et l'universalité – conformément aux principes de la Charte des Nations Unies et du droit international ». Il estime que cela demande de

⁴ Stephan Fahr, Richard Senner, Andrea Vismara : The globalization of climate change: amplification of climate-related physical risks through input-output linkages.

⁵ <https://www.nber.org/papers/w32450>

« réformer le Conseil de sécurité pour l'adapter au monde d'aujourd'hui » et de « repenser l'architecture financière internationale pour qu'elle devienne véritablement universelle et soit un filet de sécurité mondial pour les pays en développement en difficulté ». Le chef de l'ONU a dit toutefois qu'il ne se faisait pas d'illusions, notant que « les réformes sont affaire de pouvoir » et qu'il existe « de nombreux intérêts concurrents et priorités contradictoires ».

Bien sûr, le conflit ukrainien, et celui de la Palestine sont les plus dangereux pour les équilibres mondiaux. D'ailleurs, le 18 septembre dernier, lors d'une session extraordinaire d'urgence, l'Assemblée générale a adopté par 124 voix pour, 14 contre et 43 abstentions, une résolution qui exige d'Israël qu'il mette fin sans délai à sa présence illicite dans le territoire palestinien occupé, laquelle constitue un fait illicite à caractère continu engageant sa responsabilité internationale, et qu'il le fasse au plus tard 12 mois après l'adoption du texte⁶.

Il va sans dire que les deux grands conflits qui mettent en cause comme agresseur un des membres du Conseil de Sécurité, la Russie, ne présentent pas un contexte favorable pour « agir ensemble pour promouvoir la paix, le développement durable et la dignité humaine pour les générations présentes et futures », pour reprendre les termes de la 79^{ème} session.

⁶ Outre la cessation immédiate de toute nouvelle activité de colonisation, l'Assemblée générale demande à Israël de restituer les terres et autres biens immobiliers, ainsi que l'ensemble des avoirs confisqués à toute personne physique ou morale depuis le début de l'occupation en 1967. À cet égard, elle considère qu'il faut établir un mécanisme international aux fins de la réparation de l'ensemble des dommages, des pertes ou du préjudice résultant des faits internationalement illicites commis par Israël dans le Territoire palestinien occupé.

L'Assemblée générale demande la convocation dans un délai de six mois d'une conférence des Hautes Parties contractantes à la quatrième Convention de Genève, relative à la protection des personnes civiles en temps de guerre, pour que celles-ci examinent les mesures à prendre pour faire appliquer la Convention dans le Territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est.

Trois COPs à la fin de l'année 2024

Le Sommet de l'avenir s'inscrit dans un contexte international exceptionnellement troublé, et constituera une étape institutionnelle importante dans une année riche en rendez-vous importants pour le multilatéralisme. Les COPs, ou conférences des parties, marqueront en particulier le dernier trimestre 2024.

Simultanéité des COPs, aggravation de l'état de la biosphère, exigences financières.

Fin octobre, la COP Biodiversité se tiendra en Colombie. Après Kunming-Montréal, le sujet portera essentiellement sur la stratégie mondiale de mobilisation des ressources et le partage des avantages liés aux ressources génétiques. Dans la foulée, en novembre, la COP Climat se tiendra à Bakou. Après Dubaï, le défi concerne le financement important et juste pour réaliser nos objectifs d'atténuation et d'adaptation. En décembre, ce sera au tour de l'Arabie Saoudite d'accueillir la COP Désertification. A Riyad, cette conférence sera consacrée à l'amplification des efforts liés à la restauration des terres dégradées, notamment par la mise en œuvre de la fameuse grande muraille verte dans onze pays du Sud-Sahel.

Ces conférences, qui toutes se passent à un moment crucial de l'Agenda 2030, devront rehausser les ambitions mondiales en matière de lutte contre le réchauffement climatique, contre la perte de biodiversité et contre la sécheresse, afin de garder, dans la deuxième partie du siècle – et même avant – notre planète habitable pour les peuples.

Le président de la République française, avec les One Planet Summit, a initié un mouvement de rapprochement des thématiques que portent ces conférences, ou plutôt un essai de rationalisation de leurs objectifs, de leurs efforts, et bien sûr de leurs résultats. Certains se méfient de cette évolution, d'autres s'en félicitent. Derrière ces interrogations, se posent également des problèmes d'évolution des comportements humains, qui doivent être davantage étudiés dans le champ des sciences humaines ; c'est pourquoi il nous semble que des échanges entre scientifiques et praticiens de ces COPs sont particulièrement utiles et bienvenus.

Les trois COP de Rio s'articuleront toutes autour d'une idée clé : financer avec justice l'effort de transition écologique, avec deux défis à relever :

- Accélérer la transition écologique pour faire face à l'urgence qui s'accroît ;
- Et repenser les termes de l'équation financière pour faire face à une nouvelle distribution des émissions.

Ces trois COPs devront avoir des objectifs communs :

1. Elargir la base des donateurs publics mobilisés : c'est tout l'objet des décisions qui ont déjà été prises par les Banques multilatérales de développement. Elles se sont engagées à mobiliser 400 milliards de dollars de plus sur dix ans.
2. Mobiliser plus et mieux les institutions financières internationales : c'est tout l'enjeu de la réforme en cours du FMI et de la Banque mondiale. Avec des premiers résultats encourageants, notamment sur les clauses climats des prêts apportés aux pays les plus vulnérables.
3. Mobiliser systématiquement et massivement l'investissement privé dans des projets de développement en phase avec nos objectifs environnementaux.
4. Et développer des financements innovants.

La COP Climat : une COP intermédiaire qui s'annonce difficile

La COP 29, organisée pour la deuxième fois dans un pays pétrolier, est une COP intermédiaire avant celle du Brésil en 2025, mais doit se conclure par un nouvel objectif pour la finance en direction du climat, le « *Nouvel objectif collectif quantifié* ». Il remplacera celui fixé en 2009, qui prévoyait que les pays riches fournissent 100 milliards de dollars d'aide annuelle aux pays en développement, chiffre péniblement atteint en 2022.

Les réunions préparatoires ont été très laborieuses. La présidence azerbaïdjanaise de la future COP 29 a certes dévoilé en septembre 14 initiatives volontaires en tout genre, mais les blocages subsistent sur le sujet principal de la réunion, la finance pour le climat. Dans un courrier, elle détaille ainsi une multitude d'« engagements », « *déclarations* » ou « *initiatives* » consacrées à des sujets variés, sur le modèle de la présidence émiratie de la COP 28 à Dubaï l'an dernier. Il s'agit de textes non engageants proposés par la présidence sur des sujets particuliers, que les pays peuvent librement choisir de signer ou non. Au menu figurent des textes pour développer le stockage de l'électricité et les réseaux ou encore l'hydrogène, ou pour réduire les émissions de méthane par les déchets. Un appel à une trêve mondiale – sur le modèle de la trêve olympique – doit « souligner l'importance de la paix et de l'action climatique ».

La présidence de la COP détaille aussi son Fonds d'action pour la finance climat (CFAF), qui sera abondé par des « contributions volontaires de pays et entreprises producteurs d'énergies fossiles », à commencer par l'Azerbaïdjan. Il devra être opérationnel à l'issue d'un premier tour de table, avec l'objectif de lever 1 milliard de dollars, et lorsque 10 pays se seront engagés à en devenir actionnaires

Ces textes et engagements volontaires se distinguent des longues et difficiles négociations au sein de la Cop 29 à proprement parler, sous l'égide de l'ONU, qui débouchent sur des engagements formels adoptés par consensus.

La COP Biodiversité : tenir les promesses de Kunming-Montréal

La COP 16 sur la diversité biologique s'ouvrira dans moins de deux mois, le 21 octobre, à Cali en Colombie, juste avant la COP Climat.

Rappelons que l'Accord de Kunming-Montréal avait fixé un « cadre mondial » pour la biodiversité, comportant quatre objectifs globaux de protection de la nature : mettre un terme à l'extinction des espèces menacées due à l'homme et diviser par dix le taux d'extinction de toutes les espèces d'ici à 2050 ; utiliser et gérer durablement la biodiversité pour faire en sorte que les contributions de la nature à l'humanité soient appréciées, maintenues et renforcées ; partager équitablement les avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques et de l'information sur les séquences numériques des ressources génétiques ; et faire en sorte que des moyens adéquats de mise en œuvre du Cadre mondial pour la biodiversité soient accessibles à toutes les parties, en particulier aux pays les moins avancés et aux petits États insulaires en développement.

23 cibles avaient été identifiées. Il s'agit donc à Cali pour les États de montrer où ils en sont de leur traduction à l'échelle nationale, à travers des Plans Nationaux. Actuellement, sur les 193 parties à la convention des Nations unies sur la diversité biologique, quatorze ont publié un tel document. Parmi

elles, la France⁷, l'Union européenne, l'Espagne, l'Italie, le Luxembourg, l'Irlande, la Hongrie, l'Autriche, l'Ouganda, le Japon, la Chine, le Canada ainsi que le Suriname et la Malaisie. En plus de ces plans, au 21 août, 64 pays avaient adopté au niveau national au moins un objectif issu du cadre mondial pour la biodiversité. Parmi eux, 43 ont traduit l'ensemble des objectifs de l'accord-cadre mondial, et 59 (dont la France), plus de 75 % des cibles.

La COP 16 doit permettre de clore les points de négociations laissés en suspens en 2022, dont le partage « juste et équitable » des avantages issus de l'utilisation de l'information de séquençage numérique sur les ressources génétiques. Un projet de décision a été publié le 14 août, visant à affiner les modalités du futur « mécanisme multilatéral » de partage, comprenant notamment la création d'un fonds mondial. La négociation avance, mais les entreprises sont très vigilantes, de peur qu'une taxe ne vienne les désavantager par rapport aux entreprises américaines.

Il faudra aussi définir les indicateurs permettant de suivre et évaluer, voire corriger, la mise en œuvre des cibles du cadre, et adopter les modalités du premier bilan mondial de la mise en œuvre de l'accord, qui aura lieu lors de la COP 17, en 2026.

Une fois encore, comme les autres COPs, la COP 16 connaîtra d'après discussions sur le financement, fléché d'ici à 2030 à « au moins 200 milliards de dollars par an », dont des financements publics dédiés aux pays en développement atteignant « au moins 20 milliards de dollars par an d'ici à 2025 », soit l'an prochain, et « au moins 30 milliards de dollars par an d'ici à 2030 ». Or, le fonds du cadre mondial, créé fin août 2023, est doté de plus de 200 milliards de dollars, donc les promesses ont été tenues, mais l'Afrique et le Brésil plaident pour un nouveau Fonds.

La Colombie souhaite aussi que la COP 16 se referme sur l'adoption d'une déclaration « pour la paix avec la nature ». Elle s'accompagnera du lancement d'une coalition mondiale du même nom, afin de compléter le processus de la COP, sur le modèle de la coalition de haute ambition pour la nature et les peuples, lancée par la France et le Costa Rica en 2019. Cette coalition rassemble 119 pays, avec des notions nouvelles de "bioculturalité" – soit la prise en compte des savoirs locaux et ancestraux des peuples autochtones –, le respect du droit international et la coopération internationale au service de « buts communs ».

La COP Désertification : le débat sur les terres

La COP16 sera un événement marquant qui permettra de rehausser l'ambition mondiale et d'accélérer l'action en faveur de la résilience des terres et de la sécheresse grâce à une approche centrée sur les personnes. Elle coïncidera avec le 30ème anniversaire de la Convention. Ce sera la première grande conférence des Nations unies accueillie par le Royaume d'Arabie saoudite. Ce sera également la première fois qu'une COP de la Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification (CNULCD) se tiendra dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, l'une des plus touchées par la désertification, la dégradation des terres et la sécheresse.

⁷ Pour la France, c'est la stratégie nationale biodiversité 2030 qui a été communiquée à la convention. Ce document prévoit de placer 10 % du territoire sous protection forte d'ici à 2030 (contre 4,2 % pour l'heure) et de planter un milliard d'arbres en dix ans ainsi que 50 000 km de haies d'ici à 2030. Il reprend également l'objectif d'atteindre zéro artificialisation nette d'ici à 2050 et celui de réduire de 50 % l'utilisation des produits phytosanitaires d'ici à 2030. La France a ainsi traduit plus de 75 % des objectifs de l'accord.

Lors de la COP 16, les Etats devraient décider des actions collectives pour :

- accélérer la remise en état des terres dégradées d'ici 2030,
- renforcer la préparation, la réaction et la résilience face à la sécheresse,
- veiller à ce que les terres continuent d'apporter des solutions en matière de climat et de biodiversité,
- renforcer la résilience face à la recrudescence de tempêtes de sable et de poussière,
- développer la production alimentaire en respect avec la nature,
- renforcer les droits fonciers des femmes pour faire progresser la restauration des terres,
- et promouvoir l'engagement de la jeunesse, y compris en matière d'emplois jeunes décents basés sur la terre.

La COP 16 devrait catalyser de nouvelles initiatives sur la restauration des terres et la résistance à la sécheresse. Elle devrait également laisser un héritage solide, en s'appuyant sur l'initiative mondiale du Groupe des Vingt (G20) pour les terres, ainsi que sur les Initiatives Vertes saoudienne (SGI) et du Moyen-Orient (MGI).

La marche incertaine vers (le Sommet de) l'avenir

Beaucoup d'observateurs ont pu se demander si le Sommet de l'avenir programmé de longue date n'allait pas être un coup d'épée dans l'eau, et faire doublon d'une part avec l'Agenda 2030, qui ne remplira pas ses objectifs, et d'autre part les sessions préparatoires du prochain Agenda 2030-2045. Pour autant, la réforme des institutions onusiennes et la réforme financière, au programme du Sommet, constituent les bases d'un meilleur équilibre mondial⁸. Cette tension était apparente lors de la dernière session du Forum politique de haut niveau (FPHN) en juillet dernier.

Des constats préoccupants sur les dynamiques en cours

En amont du Forum, le bilan annuel de l'ONU sur les ODD, paru le 28 juin, faisait le constat désabusé d'un Agenda 2030 en panne : près de la moitié des 17 objectifs affichent des progrès minimes ou modérés, tandis que plus d'un tiers est au point mort ou fait marche arrière⁹. Selon ce même rapport, seuls 17 % des ODD pourraient être atteints d'ici à 2030. L'objectif qui a connu la plus forte régression est pourtant l'un des plus fondamentaux : l'ODD 2 (faim zéro), avec 23 millions de personnes supplémentaires vivant dans l'extrême pauvreté et plus de 100 millions souffrant de la faim en 2022 par rapport à 2019. Il est suivi des ODD 14 (vie aquatique), 13 (climat), 8 (travail décent et croissance économique), et 10 (inégalités réduites). Sur la question spécifique des gaz à effet de serre (ODD 13), le rapport note le niveau historique relevé en 2022 et qui devrait être encore dépassé en 2023¹⁰. Un rapport ultérieur (28 août) dédié à l'ODD 6 (eau propre et assainissement) renforce ce tableau très sombre en pointant le niveau préoccupant de la dégradation des systèmes aquatiques, tout particulièrement en Asie et Afrique subsaharienne¹¹.

Face à ces constats, Antonio Guterres a alerté le 28 juin la communauté internationale sur le fait que « le monde est en train d'échouer » et appelé à accélérer l'action pour atteindre les ODD en 2030. Pour y parvenir, le rapport sur les ODD présenté le même jour réaffirme l'impérieuse nécessité de financer le développement durable et de réformer le système financier mondial, évaluant à 4000 milliards de dollars le besoin de financement annuel supplémentaire. Il appelle également à restaurer partout la paix et la sécurité par le dialogue et la diplomatie, afin de garantir des conditions favorables au développement. Enfin, il préconise un choc de mise en œuvre des politiques, soutenues par un investissement massif et des partenariats effectifs, pour faire progresser en particulier les transitions alimentaires et énergétiques, la protection sociale ou la réduction de la fracture numérique.

Renforçant l'appel à l'action du Secrétaire général de l'ONU, le Réseau pour les solutions de développement durable (SDSN) avait insisté dans son rapport annuel paru le 17 juin sur l'urgence d'« une réforme des Nations unies », avec des recommandations en vue du sommet de l'avenir : continuer à respecter le cadre des ODD jusqu'en 2050, augmenter le financement des ODD, ou encore

⁸ Sur le programme et les enjeux du Sommet de l'avenir, on pourra se référer au dossier très instructif réalisé par l'Association Focus 2030 : <https://focus2030.org/Sommet-de-l-avenir-des-Nations-Unies-2024-vers-un-renouveau-du-multilateralisme>.

⁹ <https://unstats.un.org/sdgs/report/2024/>

¹⁰ Les échanges ont rappelé que la stagnation de l'action climatique est d'autant plus dommageable qu'elle constitue une opportunité majeure de faire avancer le développement durable – ce que confirme le nouveau rapport sur les synergies entre les ODD et le climat¹⁰. Mais c'est aussi une condition de réussite de l'Agenda 2030 : il sera impossible d'atteindre les ODD si le dérèglement climatique n'est pas stoppé. Voir les échanges : <https://www.unwater.org/publications/progress-water-related-ecosystems-2024-update>

réformer la gouvernance de l'ONU, avec notamment la mise en place d'une Assemblée parlementaire des Nations unies, constituée de membres représentatifs des parlements nationaux¹².

Essoufflement du modèle actuel du multilatéralisme et montée en puissance des acteurs locaux

Des efforts insuffisants qui soulignent la nécessité de mettre les dirigeants devant leurs responsabilités

Le FPHN 2024 était notamment consacré à l'examen des ODD 1 (pauvreté), 2 (faim), 13 (climat), 16 (paix et justice) et 17 (partenariats). Les mauvais résultats des objectifs 2 et 13 avaient déjà été pointés dans le rapport 2024 sur les ODD. Les échanges¹³ ont rappelé que la stagnation de l'action climatique est d'autant plus dommageable qu'elle constitue une opportunité majeure de faire avancer le développement durable – ce que confirme le nouveau rapport sur les synergies entre les ODD et le climat¹⁴. Mais c'est aussi une condition de réussite de l'Agenda 2030 : il sera impossible d'atteindre les ODD si le dérèglement climatique n'est pas stoppé.

Concernant l'ODD 17, les échanges pendant le FPHN se sont focalisés sur la nécessité d'améliorer le système de financement du développement durable et d'augmenter les montants alloués à la défense des droits de l'homme et à la lutte contre le changement climatique. Parmi les mesures proposées figurent le soutien aux pays en développement surendettés, ou encore une concentration plus marquée des banques multilatérales de développement (BMD) sur les défis du développement durable, sans toutefois compromettre leur travail sur la pauvreté dans le monde. Laura Chinchilla, ancienne présidente du Costa Rica, a ajouté sa voix aux nombreuses autres qui réclament une nouvelle architecture financière pour répondre aux défis du monde, mettant notamment les pays du Nord face à leurs responsabilités. Mais elle a également pointé le fait que la fracture entre les décideurs et les citoyens était plus profonde encore que les besoins de financement des ODD. Dans le même esprit, il a été proposé lors des échanges qu'une communication publique permettant de mettre les gouvernants face à leurs responsabilités soit érigée en 18ème ODD.

L'affirmation du rôle des collectivités locales et de la société civile

Les critiques croissantes des défaillances des gouvernements nationaux sont venues renforcer le mouvement de fond, déjà très ancré, d'affirmation du rôle essentiel des collectivités locales et de la société civile dans la poursuite des ODD. Les collectivités permettent en effet de faire le lien entre les défis mondiaux et les réalités locales. Les participants du FPHN étaient nombreux à souligner l'importance de l'action locale dans la lutte contre le changement climatique, et l'intérêt pour des collectivités de produire des revues locales volontaire. En France, c'est la Ville de Strasbourg qui s'est pliée cette année à cet exercice d'examen volontaire, mettant en avant l'innovation dont savent faire preuve les métropoles et l'efficacité des politiques qu'elles déploient pour contribuer aux ODD¹⁵.

En raison de l'urbanisation toujours croissante au niveau mondial, les villes ont été désignées comme un cadre particulièrement pertinent pour mettre en œuvre les ODD, favorisant les synergies en matière

¹² <https://dashboards.sdindex.org/>

¹³ Les développements qui suivent sont principalement basés sur les rapports sur le forum établis par l'IISD : <https://enb.iisd.org/high-level-political-forum-hlpf-2024>

¹⁴ https://sdgs.un.org/climate-sdgs-synergies#global_reports

¹⁵ <https://www.strasbourg.eu/dossier-odd>

d'atténuation et d'adaptation au changement climatique et de gestion responsable des déchets. Mais au-delà des gouvernements locaux, c'est l'intérêt de la participation de l'ensemble des acteurs non étatiques qui a été réaffirmé. L'implication des citoyens en premier lieu, est une impérieuse nécessité. Elle peut être favorisée notamment par la réalisation de revues locales volontaires qui suppose de la part des collectivités un travail de consultation et de communication. L'importance de la participation des plus jeunes pour assurer la prise en compte des générations futures a été soulignée. La vigilance de la société civile concernant la poursuite des ODD était particulièrement visible dans le travail mené par des réseaux d'acteurs non étatiques pour vérifier et questionner les chiffres exposés par les Etats et produire des revues volontaires alternatives. Ce travail s'est cependant surtout effectué dans des sessions parallèles du FPHN, montrant toute la difficulté qu'il y a à associer pleinement la société civile aux discussions multilatérales.

Le multilatéralisme face aux crises

Les difficultés du multilatéralisme, palpables pendant les dix jours d'échanges et mises en évidence par des dissensus de dernière minute sur la déclaration finale du FPHN, ont été soulignées par les observateurs.

Alors que le forum est supposé être un exercice de partage d'expériences entre pairs et de construction collective, il ressemble trop souvent à une succession de déclarations juxtaposées sans véritable dialogue, et sans véritable effet. Force est de constater qu'il se montre ainsi particulièrement impuissant à impulser des dynamiques en faveur de l'Agenda 2030.

En outre, malgré plusieurs semaines de concertations et négociations en amont pour préparer la déclaration ministérielle qui devait clore le forum, des amendements clivants ont été proposés lors de la dernière session. Arguant de l'instrumentalisation politique qui pouvait en être faite, l'État d'Israël a proposé que soit retiré du texte le paragraphe affirmant que l'Agenda 2030 ne pourra être réalisé sans paix et sécurité et que le développement durable et le respect des droits humains sont nécessaires pour garantir la paix et la sécurité. Si le paragraphe a été finalement conservé, l'épisode montre à quel point les conflits qui déchirent actuellement de nombreux territoires du globe rendent difficile la conclusion d'accords multilatéraux sur des objectifs qui devraient faire consensus. La demande d'un groupe de pays d'ajouter à la déclaration un paragraphe condamnant les sanctions internationales unilatérales est également révélatrice de ces tensions qui traversent la communauté internationale.

Par contraste avec l'impuissance des Etats et les désaccords internationaux, le rôle des acteurs locaux dans la réussite de l'Agenda 2030 a semblé d'autant plus crucial. Bien mise en valeur par les revues locales volontaires et soulignée par des réseaux internationaux de la société civile, la place des acteurs non étatiques est apparue plus évidente que jamais, faisant dire à certains observateurs que les ODD ont désormais une vie propre, de plus en plus déconnectée du système onusien.

Un Forum politique de haut niveau entre pessimisme et volontarisme

A l'ouverture du Forum politique de haut niveau, les regards étaient déjà tournés vers le Sommet de l'avenir, avec une crainte partagée : que la stagnation des ODD ne conduise les dirigeants à ne faire que réaffirmer des principes et engagements plutôt que de prendre des mesures pour renforcer les actions menées. Les participants étaient par ailleurs très conscients de la dégradation de la situation internationale se traduisant par une multiplication des conflits intra et interétatiques, ainsi que de l'accélération des problèmes environnementaux et du changement climatique. La réduction des tensions internationales, le rétablissement de l'Etat de droit, et le respect des droits de l'homme sont apparus comme des impératifs pour affronter les crises conjuguées des ODD, de la finance et du climat,

et donner au Sommet de l'avenir des chances de porter ses fruits. Après dix jours de rencontres et de discussions dans le cadre du FPHN, de nombreux délégués ont exprimé leur espoir que le sommet, ravivant le multilatéralisme, redonne de l'élan aux ODD, incite à poursuivre les efforts au-delà de 2030 et place sur de bons rails une réforme du système financier international ainsi que de l'ONU. Mais les représentants de la société civile, moins optimistes, ont parfois exprimé leurs craintes que cet énième sommet ne soit qu'une nouvelle succession de déclarations déconnectées les unes des autres et des réalités politiques, et une déception de plus.

Mobilisé pour la réussite du Sommet interétatique, un groupe de 58 « dirigeants internationaux qui ont été chefs d'État, ministres de gouvernement et dirigeants d'organisations intergouvernementales et d'organisations de la société civile » regroupés dans la *Coalition for the UN we need*, a publié en juillet 2024 une lettre ouverte appelant les États membres de l'ONU à veiller à ce que les actions et les engagements du futur Pacte pour l'avenir « soient directement soutenus par des efforts de mise en œuvre concomitants [et] étayés par des critères de référence et des mécanismes de suivi clairs¹⁶ ». La lettre insistait sur l'engagement de la société civile pour la réussite du Sommet de l'avenir, à travers la proposition d'un « Pacte populaire pour l'avenir », ébauché à Nairobi au mois de mai 2024.

Hésitations autour des ambitions affichées par le Pacte pour l'avenir

Si la préparation du Pacte pour l'avenir a réussi à mobiliser, cristalliser des espoirs et susciter d'autres initiatives similaires, il a aussi dans les derniers mois rendu visibles les tensions et contradictions qui parcourent la scène internationale, tout particulièrement en matière d'action climatique. En effet, au mois de juillet, alors que le FPHN touchait à sa fin, la deuxième révision du projet de Pacte a fait disparaître la mention de la nécessaire sortie des énergies fossiles, pourtant actées lors de la COP 28 de Dubaï et intégrée dans la première version du texte. Cette nouvelle version n'appelait plus qu'à un beaucoup plus vague relèvement de l'ambition dans la lutte contre le changement climatique. Il est à noter que les projets successifs de Déclaration sur les générations futures ne mentionnent pas non plus cette question cruciale des énergies fossiles.

Ce revirement dans les négociations de préparation du Pacte pour l'avenir a suscité de nombreuses réactions, dont une lettre ouverte signée par 77 lauréats de prix Nobel ou anciens dirigeants internationaux, rappelant que « l'utilisation des énergies fossiles est la principale cause de la crise climatique¹⁷ ». Cette mobilisation a permis de donner une visibilité importante à cet enjeu au cœur du futur Pacte. A-t-elle influencé les négociateurs internationaux ? Toujours est-il que la dernière version a réintégré l'objectif de sortie des énergies fossiles, dans un souci d'équité et en vue d'atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050.

Cette correction bienvenue dans la nouvelle version du texte s'est accompagnée de progrès sur la question de la réforme de la gouvernance de l'ONU et notamment de son Conseil de sécurité. Laissée en projet dans les précédentes versions, cette partie fixe des objectifs pour revigorer le multilatéralisme, augmenter la représentativité du Conseil et travailler à une réforme du droit de veto.

Le Secrétaire général a tenu compte de ces tensions en aménageant un programme donnant la priorité à la société civile, particulièrement à la jeunesse, avant le Sommet, et faisant adopter les textes dès l'ouverture.

¹⁶ <https://c4unwn.org/initiatives/2024-open-letter-on-the-united-nations-pact-for-the-future/>

¹⁷ <https://fossilfuel treaty.org/summit-of-the-future-letter>

Quels résultats pour le Sommet de l'avenir ?

Un pacte pour l'avenir adopté dans la douleur

Depuis plus d'un an, Antonio Guterres espérait qu'en confrontant les dirigeants du monde à l'ampleur des défis futurs auxquels ils seront collectivement confrontés, ils pourraient être persuadés de mettre de côté certaines de leurs divisions sur le présent. Il avait donc présenté un programme ambitieux couvrant l'intelligence artificielle, la réforme révolutionnaire du Conseil de sécurité de l'ONU, l'espace, les opérations de paix, le changement climatique et le financement du développement, mais des critiques se sont élevées pour affirmer que ce plan est devenu de plus en plus imprécis.

Lors d'une conférence de presse précédant le Sommet, le Secrétaire général a appelé la génération actuelle d'artisans de la paix à relever des défis qui n'étaient pas visibles lorsque l'ONU a été inventée il y a 80 ans¹⁸. Guterres a insisté sur le fait que le pacte qui devait être adopté lors du Sommet représentait un progrès déterminant. Il a en particulier mentionné « le texte le plus fort sur la réforme du Conseil de sécurité depuis une génération – et l'étape la plus concrète vers l'élargissement du Conseil depuis 1963 » ; le premier ensemble de mesures de gouvernance pour les nouvelles technologies, y compris l'intelligence artificielle, dans toutes leurs applications ; une « avancée majeure dans la réforme de l'architecture financière internationale, avec le texte le plus significatif à ce jour renforçant le rôle des pays en développement » ; un « changement radical dans le financement des Objectifs de développement durable (ODD) » et un « engagement à faire progresser notre plan de relance des ODD, en multipliant les ressources disponibles pour les pays en développement ».

Mais les négociateurs ont évidemment été confrontés aux problèmes habituels, notamment les impasses des guerres, le manque de liquidités et la réticence de l'Occident à partager le pouvoir avec les puissances émergentes – au Conseil de sécurité comme dans les institutions financières. Comme en témoignent les atermoiements autour de la rédaction du texte final du Pacte pour l'avenir, la recherche d'un consensus entre 193 pays n'a pas été une tâche aisée pour les deux facilitateurs, l'Allemagne et la Namibie, particulièrement dans le contexte des guerres en Ukraine, à Gaza et au Soudan. Aussi, à force de négocier pour obtenir un consensus, les 193 pays, dont les visions sont assez polarisées, ont affaibli la teneur du texte. Il contient bien des engagements plus poussés en faveur de la réforme du Conseil de sécurité, ou de celle des institutions financières mondiales - deux demandes fortes des pays dits du « Sud global ». Mais finalement, peu d'avancées concrètes ont été intégrées en matière de lutte contre le changement climatique, de protection des civils en zones de guerre ou de désarmement nucléaire par exemple.

La Russie s'est opposée à des références trop spécifiques au désarmement nucléaire. D'autres ont fait valoir que les COP seraient le seul endroit où l'on peut aborder la crise climatique. Certains pays de la ligne dure, comme le Pakistan, ont soutenu que les avancées sur les financements n'étaient pas suffisantes et ont même suggéré d'annuler le sommet. Si bien que le Secrétaire général avait préparé plusieurs versions de son discours en cas d'échec, alors qu'il s'agissait aussi du discours de la réunion de Haut Niveau de l'Assemblée générale de l'ONU. Notons que, sans empêcher l'adoption du Pacte, la Russie, soutenue par le Belarus, l'Iran, la Corée du Nord, le Nicaragua et la Syrie, a affiché dimanche son opposition au texte.

¹⁸ « Les défis internationaux évoluent plus rapidement que notre capacité à les résoudre. Nous assistons à des divisions géopolitiques incontrôlables et à des conflits incontrôlables – notamment en Ukraine, à Gaza, au Soudan et au-delà. Un changement climatique incontrôlable. Inégalités et dette galopantes. Développement effréné de nouvelles technologies comme l'intelligence artificielle – sans conseils ni garde-fous. Les crises interagissent et se nourrissent mutuellement – par exemple, à mesure que les technologies numériques diffusent la désinformation sur le climat qui approfondit la méfiance et alimente la polarisation. Les institutions et cadres mondiaux sont aujourd'hui totalement inadéquats pour faire face à ces défis complexes, voire existentiels. »

Le Pacte a finalement été adopté, avec deux textes en annexe, le Pacte numérique mondial (*Global digital compact*), qui pose les bases d'une régulation mondiale de l'intelligence artificielle, et la Déclaration pour les générations futures¹⁹. Ces textes sont non contraignants. S'il y a des signes de progrès sur la réforme du Conseil de sécurité²⁰, ceux-ci ne sont pas encore à la hauteur des réformes indispensables pour pacifier le monde et favoriser le développement durable. Les textes sont une déception tant pour le Secrétariat général que la société civile internationale. Mais il faut souligner que leur adoption a eu lieu dans le contexte sûrement le plus difficile d'après-guerre.

Le temps de l'action

Pleinement conscient de ce contexte, le secrétaire général de l'ONU a promis de s'engager fortement dans la mise en œuvre du pacte « car il ne s'agit pas seulement de s'entendre – mais aussi d'agir ». C'est bien également la conviction de la société civile, à l'image de Greenpeace international, qui a estimé que le pacte constituait « un signal positif pour l'avenir, mais le véritable travail réside dans la mise en œuvre et les dirigeants politiques doivent maintenant transformer cette promesse en action. À mi-parcours de cette décennie cruciale, ce pacte doit réellement offrir un avenir que les citoyens souhaitent – un climat sûr et un avenir sans combustibles fossiles ».

En écho à ces engagements, un examen du Pacte a été mis à l'ordre du jour de la 83^{ème} Assemblée générale des Nations unies, en 2028. Pour les étapes intermédiaires, le président de l'Assemblée générale, Philémon Yang, a souligné que les trois conférences qui devraient avoir lieu en 2025 seront essentielles à la poursuite de l'action : le Sommet de Nice (le congrès One Ocean Science précédera le Sommet des villes littorales et régions côtières du monde, le Blue Economy and Finance Forum et l'UNOC3), la 4^{ème} Conférence internationale sur le financement du développement en Espagne, et enfin la COP 30 Climat, au Brésil.

A noter également, la tenue à Genève du 30 septembre au 1er octobre prochain d'un « Sommet des villes du futur », qui réunira des maires du monde entier pour rédiger une déclaration finale soulignant le rôle crucial des villes et des acteurs locaux pour construire un futur désirable pour toutes et tous.

¹⁹ <https://documents.un.org/doc/undoc/ltd/n24/252/90/pdf/n2425290.pdf>

²⁰ Le dialogue interactif sur le multilatéral a reconnu majoritairement que les outils traditionnels du multilatéralisme sont « obsolètes » (expression de l'Inde). La réforme doit être faite par voie diplomatique, avec un Conseil de Sécurité « plus représentatif, plus équitable et transparent s'il souhaite conserver sa légitimité et son efficacité » (expression de la Sierra Leone). Plusieurs nations africaines, à l'image de l'Angola, de l'Éthiopie ou encore du Libéria, ont insisté sur la nécessité d'inclure au moins deux pays de leur continent parmi les membres permanents et de réformer le droit de veto qui paralyse aujourd'hui le Conseil. Le Liechtenstein a proposé que « le veto ne soit plus le dernier mot et que l'Assemblée générale puisse prendre des décisions lorsque le Conseil n'est pas en mesure de le faire ». L'Irlande a proposé le renforcement de la Commission de consolidation de la paix avec des liens plus étroits avec le Conseil de sécurité.

Annexe : Quelques illustrations des phénomènes extrêmes en 2024

Janvier

En Afrique, des pluies diluviennes se sont abattues au Congo-Brazzaville et en République démocratique du Congo, causant des centaines de morts.

En Europe, l'Allemagne et particulièrement la Basse-Saxe ont été victimes de pluies torrentielles et inondations.

Février

En Amérique du Sud, incendies gigantesques au Chili et en Colombie.

En Europe, sécheresse très sévère en Espagne, et des températures atteignant 36 degrés.

Plus au sud, le Maroc souffre également d'une sécheresse très sévère.

Mars

La planète a probablement connu son mois de mars le plus chaud jamais relevé.

En Amérique du Sud, les pays compris entre le Tropique du Cancer et l'Equateur subissent des températures hors-normes, particulièrement en Argentine, au Chili, au Brésil (42 °C, avec une température ressentie de 62,3 °C à Rio de Janeiro). Même chose en Amérique centrale (Guatemala, 44 °C, Costa Rica à 41,5 °C).

Le Bassin méditerranéen souffre d'une sécheresse extrême.

L'Europe de l'Est connaît des températures estivales les 30 et 31 mars. Ainsi, la Moldavie a mesuré 29,7 °C, l'Albanie 29,6 °C tandis qu'il a fait 29 °C en Croatie. La Biélorussie (27,2 °C), la Pologne (26,4 °C), la Lituanie (25,5 °C), la Lettonie (22,8 °C) et l'Estonie (21,3 °C) ont également mesuré des températures exceptionnellement élevées.

Records historiques en Asie (OMM) : 39.2 °C à Phuket en Thaïlande, jour le plus chaud de l'histoire ; 33.5 °C à Male aux Maldives, record pour un jour de mars March, records historiques en Birmanie (41.9 °C à Shwekyin, 40.2 °C à Kawthaung, 39.7 °C à Mawlamyine, 39.2 °C à Mudon)

Le Japon a connu l'un des hivers les plus chauds jamais enregistrés dans le pays (28,1 °C à Tokyo le 31 mars).

Même chose en Afrique, avec les relevés suivants de l'OMM qui indique une « vague de chaleur historique » : 47.7 °C à Nara au Mali (température la plus élevée jamais constatée dans toute l'Afrique à cette époque de l'année). A Mopti, 46.2 °C, record mensuel, San 45.2 °C record mensuel. Au Niger, 46.2 °C à Goure, record historique. 39 °C en Libye, 37 °C en Tunisie.

Avril

Aux Philippines, des centaines d'écoles, dont plusieurs dizaines à Manille, ont été fermées en raison des risques pour la santé causés par les températures ressenties : jusqu' à 42 °C mardi 3 avril et 43 °C mercredi 4 avril dans une dizaine d'endroits.

Les 15 et 16 avril, le monde a découvert Dubaï inondé, car des pluies diluviennes se sont abattues sur une grande partie des Emirats arabes unis, Oman, Bahreïn et l'Arabie saoudite, des pays de la péninsule Arabique (l'équivalent de près de deux ans de précipitations en l'espace d'une journée, avec jusqu' à

250 millimètres dans certaines zones). L'aéroport de Dubaï a dû annuler plus de deux mille vols, ne retrouvant son activité normale qu'au bout d'une semaine. Mercredi, le riche pays pétrolier a dégagé 544 millions de dollars (507 millions d'euros) pour réparer les logements endommagés. Le terme de « déluge » n'est pas usurpé : les Emirats ont enregistré de quoi faire de ces pluies torrentielles l'événement le plus extrême dans le pays depuis le début des relevés il y a soixante-quinze ans.

En Russie, le pire bilan dans ce secteur depuis cent ans a été constaté à Orsk, deuxième ville de la région russe d'Orenbourg, et les régions sibériennes de Tioumen et de Kourgan, mais aussi celle de Samara, dans la Volga, à leur tour touchées ou menacées par la montée des eaux. Au Kazakhstan voisin, le président Kassym-Jomart Tokaïev a évoqué « les pires [inondations] depuis quatre-vingts ans ». Partout, le diagnostic est le même : aux intempéries s'ajoutent les effets de la fonte des neiges et des glaces, particulièrement abondante et rapide en 2024, avec une brusque montée des températures.

En Afrique, en Tanzanie, dix mille habitations ont été endommagées, de même que de nombreux ponts, routes, voies ferrées ou cultures à cause de précipitations violentes. Le Kenya voisin recherchait des disparus au lendemain d'inondations à Nairobi et dans des comtés limitrophes, après les 40 000 personnes déplacées dans le pays depuis le début de la saison des pluies, en mars.

Avril 2024 a été le plus chaud jamais enregistré, a annoncé Copernicus le 8 mai 2024. La température moyenne à la surface des terres a été de 15,03 °C, « soit 0,67 °C de plus que la moyenne 1991-2020 pour le mois d'avril et 0,14 °C de plus que le précédent record établi en avril 2016 ».

Mai

En Amérique du Sud, des pluies torrentielles se sont abattues sur Porto Alegre, dévastant la ville. Toute l'économie du quatrième Etat le plus prospère du pays est touchée, alors qu'il produit notamment 70 % du riz du pays.

En Afghanistan, de fortes pluies ont fait déborder des cours d'eau dans une large zone du pays. Pour la seule région de Baghlan, l'ONU précise que des rivières de boue ont fait des « milliers de blessés et de sans-abri » et « plus de 300 morts en un seul jour ».

Au Canada, le 16 mai 2024, les émissions de CO₂ dues aux incendies de forêt en Colombie-Britannique ont atteint 12 Mt et ainsi « déjà dépassé le double du précédent record enregistré en mai 2023 » ; le premier feu de forêt « important » a été détecté dans le nord de la Colombie-Britannique, le 9 mai dernier. De nombreux incendies sont provoqués par la réactivation en surface d'anciens incendies dans la région, ce qui ajoute à la complexité de la situation.

Une vague de chaleur extrême a frappé le sud du Mexique. Près de la moitié des Etats du Mexique cumulent des températures supérieures à 40 degrés, dépassant même 45 dans certaines zones. La canicule est telle que même les espèces locales d'animaux ont du mal à survivre. Et les singes arboricoles ne sont plus capables de se maintenir dans les hauteurs sur les branches et « tombent comme des pommes » commente Gilberto Pozo, biologiste local spécialisé dans la conservation des espèces tropicales.

Juin

Juin a été marqué par un décompte particulier, mais sûrement sous-évalué : les 1300 morts du pèlerinage de la Mecque, marqué par une température de 52 °C.

Au Brésil, La plus grande zone humide de la planète, le Pantanal, sanctuaire de biodiversité au sud de l'Amazonie, a connu des incendies avant même le début de la saison sèche avec 1 729 foyers, soit quatre fois plus que le record précédent pour tout un mois de juin. Ce ne sera que le début des incendies de 2024 au Brésil.

En Inde, des températures torrides à la saison chaude sont fréquentes, mais, en 2024, les vagues de chaleur ont été exceptionnelles, avec des records de températures battus. Cela a provoqué la mort d'au

moins trente-trois agents électoraux le dernier jour des élections nationales, samedi 1er juin, dans le seul Etat d'Uttar Pradesh. Selon le service météorologique indien, les températures à Jhansi, dans l'Uttar Pradesh, ont atteint 46,9 °C.

Aux Etats-Unis, la Californie a connu des incendies précoces, alors qu'elle était épargnée par la canicule record qu'ont connue le Midwest et le nord-est des Etats-Unis.

Juillet

Aux Etats Unis, plus de 70 millions d'Américains étaient le 7 juillet sous le coup d'une alerte à la canicule, causant plusieurs décès, avec 53,3 °C dans le parc national de la Vallée de la mort (Californie), une valeur inédite à cette date.

Au Canada, l'un des 400 incendies considérés comme hors de contrôle, avec une progression de 50 mètres par minute, a entraîné l'évacuation de plus de 9 000 personnes dans le nord-est du pays dans la première semaine du mois.

En Russie, plus d'un million d'hectares de forêt a brûlé sous l'effet d'une vague de chaleur précoce et intense.

En Europe centrale et méridionale, en Roumanie, en Croatie, en Albanie, en Italie ou en Grèce, une nouvelle canicule a frôlé les 40 °C, soit jusqu' à 10 °C au-dessus des normales.

Août

L'Etat de Sao Paulo au Brésil vit son pire mois d'août pour les incendies depuis le début des relevés, en 1998, avec 3 480 foyers identifiés (double du total de l'année dernière). L'état d'urgence a été déclaré dans quarante-cinq villes de l'Etat de Sao Paulo (sud-est). Il est possible que l'origine des incendies soit criminelle (tentative de décrédibiliser la politique de protection de la forêt relancée par le gouvernement Lula), mais les scientifiques constatent que dans les zones de forte déforestation dans le sud de l'Amazonie, la période des pluies est plus courte, et le climat s'assèche localement. Ils craignent une bascule de la forêt tropicale vers une savane arborée, déjà observable dans le sud.

Lahore, la deuxième ville la plus peuplée du Pakistan, a été inondée le 1er août par les pluies les plus importantes enregistrées dans l'histoire du pays. Il est tombé en moins de trois heures quelques 360 millimètres d'eau.

Et **septembre** connaît son lot d'incendies, en Californie, en Grèce, des canicules au Cachemire, des inondations en en Corée du Nord...

Tous les mois de l'année 2024, Copernicus a ponctué ses informations par la formule « le mois le plus chaud jamais enregistré ».

Rédaction : Bettina LAVILLE et Simon LUCK

Cette publication a été réalisée avec le soutien de :



NATIONAL

📍 FAB CITY HUB,
62 bis rue de Mouzaïa
75019 Paris
☎ Tél : 01 55 34 75 21
✉ comite21@comite21.org
🌐 www.comite21.org